



ÉCOLE D'INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES - LA ROCHELLE

POITIERS

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2020

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les Écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les Écoles et Établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque École d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 8ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'École.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'École et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par le Directeur de l'École en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le **27/07/2020** (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les Écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis votre dernier audit périodique.

ÉVOLUTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Le formulaire est révisé chaque année, notamment grâce à une consultation des Écoles d'ingénieurs par l'intermédiaire de la CDEFI.

Cette année, les évolutions principales portent sur :

1. L'ajout d'une **charte** en première page du document afin d'insister sur l'engagement pris par le directeur de l'École qui est celui qui « certifie » les données du formulaire CTI.
2. Le retour à un **questionnaire unique** avec :
 - la suppression de la question sur le **budget de fonctionnement** de l'École, car la donnée est jugée sensible si divulguée telle quelle au grand public.
Cette donnée très variable en fonction du contexte de chaque École doit être examinée et explicitée dans le cadre d'un audit afin de la définir comme un indicateur pertinent ;
 - la suppression de la question sur le **personnel administratif et technique** dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'École, jugée difficile à vérifier en fonction des critères qui seront retenus par les Écoles.
Ces éléments seront à la place vérifiés et traités dans le cadre des audits.
 - la réinjection des questions relatives aux taux d'encadrement masquées l'année passée à l'affichage public.
Ces données ont été précisées afin d'éviter au maximum les erreurs d'interprétation.
3. La mise en place d'une **aide à la saisie** au format PDF afin d'apporter des précisions sur les attendus des questions sujettes à interprétation.
Cette aide à la saisie devra donc impérativement transmise à tout personnel de l'École en charge de remplir une partie des données certifiées.
4. Une précision de **définitions et méthodes de calcul** (salaires médians, durée d'obtention du diplôme, notion de face à face pédagogique, équivalents temps plein, distinction entre École et Établissement...)
5. La précision des **années de référence** à utiliser pour remplir le formulaire désormais en début de chaque bloc.
6. L'ajout de questions sur l'enseignement en **distanciel**.

Rappels

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des Écoles d'ingénieurs françaises, la saisie des données de l'item 1.16 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « Particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'École, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie) ou pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :

qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 35).

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2019** ou année universitaire **2018-2019**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'École	Ecole d'ingénieurs généralistes – La Rochelle
I.2	Nom de marque	EIGSI
I.3	Nom / Sigle / Appellation	EIGSI La Rochelle - Casablanca
I.4	Date de création de l'École actuelle	01/01/1990
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) École(s) dont est issue l'École actuelle	EEMI Ecole d'Electricité et de Mécanique Industrielle (1901)
I.6	Statut juridique	Association - 1901
I.7	Adresse du siège de l'École	26, rue de Vaux de Foletier 17041 LA ROCHELLE
I.8	Nom de l'Établissement	
I.9	Adresse du siège de l'Établissement	
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Sylvain ORSAT
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'École	05 46 45 80 03
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'École	dg@eigsi.fr
I.13	Site internet de l'École	http://www.eigsi.fr
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	Label EESPIG
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	LRT - La Rochelle Technopôle
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'École	UGEI - Union des Grandes Ecoles Indépendantes, CGE - Conférence des Grandes Ecoles, CDEFI -Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs, CONCOURS AVENIR, ISAE, AFRICA SUP (France / maroc), CAMPUS FRANCE
I.15	École publique ou privée	Privé

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'École (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat		Nombre total	Dont doubles diplômes au sein de la même École (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	1128	107
		Femmes	271	29
		Total	1399	136

I.16.b.1	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
		Hommes	985	143			
		Femmes	253	18			
		Total	1238	161			

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1 **27**

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **32**

Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires **sans mission de recherche** intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.b **29,6**

Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des étudiants.

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.a
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 18**

(N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.b
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 12,3**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'École et provenant du monde économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des apprenants ingénieurs.			
		< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		25	88	52

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'École travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves ingénieurs dans l'École.			
		< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
			25	10

I.21 Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans les items I.17 à I.20 **10**

I.22 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20) **78**

I.23 Enseignement distanciel

	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
Combien d'ECTS au maximum sont délivrés en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?			
Combien d'heures au maximum sont délivrées en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?			
Quelle(s) plateforme(s) utilisez-vous pour le distanciel ?	MOODLE	MOODLE	

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

II.1.1 Intitulé exact du diplôme d'ingénieur **Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels**

II.1.2 Domaine de rattachement du diplôme
Industrial Engineering
Systems Engineering

II.1.3 Intitulé de ce diplôme en anglais **Engineering master degree in industrial systems**

II.1.4 Caractéristiques du diplôme d'ingénieur

Mot clé 1	Ingénieur généraliste
Mot clé 2	Conception Mécanique et Industrialisation
Mot clé 3	Energie et Environnement
Mot clé 4	Bâtiment et Travaux Publics
Mot clé 5	Entreprise du Futur
Mot clé 6	Mécatronique
Mot clé 7	Logistique et Organisation des Transports
Mot clé 8	Intégration des Réseaux et des Systèmes d'Information
Mot clé 9	Management et Ingénierie des Systèmes Industriels
Mot clé 10	Ingénierie et Management des Données

II.1.5 Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation **<https://www.francecompetences.fr/>**

II.1.6 Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable) **Label "Bienvenue en France" 2019 - 2023**

II.1.7 Voie et partenariat **Formation initiale sous statut d'étudiant**

II.1.8 Durée accréditation CTI **5 an(s) (Maximale)**

II.1.9 Dernière rentrée universitaire accréditée **2021**

II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	Campus EIGSI Casablanca 282, route de l'oasis 20103 Maroc CASABLANCA
		Campus EIGSI La Rochelle 26 rue de Vaux de Foletier 17000 LA ROCHELLE

II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	LINGUA SKILLS
		Niveau requis	CIBLE C1 et MINIMUM B2 selon le CERCL Cadre Européen de Référence Commun pour les Langues
II.1.11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	57	
II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	0,7	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	1080	732	84	84	
		Crédits ECTS attribués	87	41	6	6

II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	50
		Crédits ECTS attribués	42

II.1.14.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	7150
-----------	---	-------------

II.1.14.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	
-----------	---	--

II.1.15	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui
---------	-------------------------------	------------

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.16 (5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Systematisation de la création d'un environnement numérique pour chaque module enseigné sur le LMS. Selon les approches pédagogiques, ces environnements peuvent intégrer des espaces d'échanges entre apprenants et enseignants, des espaces de dépôt de ressources, des espaces d'entraînement et d'évaluation, de suivi des activités et feedback auprès des apprenants. A minima, chaque module intègre un espace d'échange et un espace de dépôt de supports de cours. Dans le cadre de pédagogie inversée ou d'approche participative, sont pleinement exploités des espaces d'entraînement (quiz d'auto-tests), parcours progressifs, et contrôles continus. On retrouve ces pédagogies dans la majorité des modules de mécanique, les modules Algorithmique et programmation, Programmation orientée objet, Méthodes numériques pour l'ingénieur, ... En complément, des capsules vidéos produites ou de ressources externes sont mises à disposition pour permettre aux apprenants de monter en compétences sur certains sujets. On peut donner comme exemple la plateforme d'entraînement Voltaire dans le cadre du coaching orthographique, des vidéos de prise en main et d'utilisation de logiciels, le MOOC gestion de projet pour le module Management de projet. L'utilisation de salles BYOD (bring your own device) permet d'assurer une continuité pédagogique entre le travail en face à face et le travail personnel de l'apprenant. Certaines salles sont équipés de tableaux interactifs numériques, permettant une évolution en cours vers de la pédagogie en co-modalité.

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

- Pédagogie inversée : mise en place de séquences d'apprentissage en autonomie puis accompagnement différencié dans le cadre des CM/TD/TP : Automatique continue, Modélisation orientée objet, Méthodes numériques pour l'ingénieur, ... - Co-construction : co création du contenu du cours par les apprenants, incluant parfois l'évaluation par les pairs : instrumentation et capteurs, organisation et gestion des transports - Pédagogie par projet et learning by doing : nombreux projets transversaux mixant plusieurs aspects de l'ingénieur (sciences fondamentales, mécanique, informatique, automatique, électronique, soft-skills, ...) mettant les apprenants progressivement dans différentes postures (maitrise d'œuvre, maitrise d'ouvrage, bureau d'études, conseil, recherche et innovation, entrepreneuriat ...) et dans différents cadres (projets étudiants, challenges entreprises, accompagnement d'associations et de collectivités, collaborations avec des entreprises incubées, ...) au niveau national ou international.

II.1.17	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti	
II.1.18	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)	
II.1.19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2021	
II.1.20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	26 rue de Vaux de Foletier 17000 LA ROCHELLE	
II.1.21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	LINGUA SKILLS
		Niveau requis	CIBLE C1 et MINIMUM B2 selon le CERCL Cadre Européen de Référence Commun pour les Langues
II.1.21.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	6	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1026	635	136	
		Crédits ECTS attribués	75	30	8	
II.1. 22.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			99	
		Crédits ECTS attribués			67	
II.1. 23.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1. 23.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.24	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.25 (5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Systematisation de la création d'un environnement numérique pour chaque module enseigné sur le LMS. Selon les approches pédagogiques, ces environnements peuvent intégrer des espaces d'échanges entre apprenants et enseignants, des espaces de dépôt de ressources, des espaces d'entraînement et d'évaluation, de suivi des activités et feedback auprès des apprenants. A minima, chaque module intègre un espace d'échange et un espace de dépôt de supports de cours. Dans le cadre de pédagogie inversée ou d'approche participative, sont pleinement exploités des espaces d'entraînement (quiz d'auto-tests), parcours progressifs, et contrôles continus. On retrouve ces pédagogies dans la majorité des modules de mécanique, les modules Algorithmique et programmation, Programmation orientée objet, Méthodes numériques pour l'ingénieur, ... En complément, des capsules vidéos produites ou de ressources externes sont mises à disposition pour permettre aux apprenants de monter en compétences sur certains sujets. On peut donner comme exemple la plateforme d'entraînement Voltaire dans le cadre du coaching orthographique, des vidéos de prise en main et d'utilisation de logiciels, le MOOC gestion de projet pour le module Management de projet. L'utilisation de salles BYOD (bring your own device) permet d'assurer une continuité pédagogique entre le travail en face à face et le travail personnel de l'apprenant. Certaines salles sont équipés de tableaux interactifs numériques, permettant une évolution en cours vers de la pédagogie en co-modalité.

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

- Pédagogie inversée : mise en place de séquences d'apprentissage en autonomie puis accompagnement différencié dans le cadre des CM/TD/TP : Automatique continue, Modélisation orientée objet, Méthodes numériques pour l'ingénieur, ... - Co-construction : co création du contenu du cours par les apprenants, incluant parfois l'évaluation par les pairs : instrumentation et capteurs, organisation et gestion des transports - Pédagogie par projet et learning by doing : nombreux projets transversaux mixant plusieurs aspects de l'ingénieur (sciences fondamentales, mécanique, informatique, automatique, électronique, soft-skills, ...) mettant les apprenants progressivement dans différentes postures (maitrise d'œuvre, maitrise d'ouvrage, bureau d'études, conseil, recherche et innovation, entrepreneuriat ...) et dans différents cadres (projets étudiants, challenges entreprises, accompagnement d'associations et de collectivités, collaborations avec des entreprises incubées, ...) au niveau national ou international.

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.1	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	163	33	196
	Statut étudiant			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)	9	2	11
VAE (3)				
Total		163	33	196
Dont étrangers (4)		38	12	50

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.2	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	17	4	21
	Statut apprenti			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)			
Total		17	4	21
Dont étrangers (4)			1	1

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation (1) est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.3 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.4 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'École, c'est-à-dire le lien entre recherche et enseignement. Ces données permettent en outre aux auditeurs de se renseigner sur la proximité des enseignants avec leurs apprenants.

Ce formulaire n'a pas vocation à mesurer l'exposition globale des apprenants à la recherche, qui sera évaluée dans le cadre des audits.

Pour information, cette exposition est mesurée plus exhaustivement dans la question III.8 du questionnaire Données des Ecoles Françaises d'Ingénieurs de la Cdefi.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'École et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'École	19	
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'École	12	
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un Établissement étranger	6	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'École soutenues lors de la dernière année civile		
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'École sont inscrits	2	
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche		https://www.inria.fr/sites/default/files/2019-10/Rapport%20%C3%A9valuation%20HCERES-Inria2019.pdf

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les « primo-entrants dans l'École » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2018-2019

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'École pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Origines des élèves (pour les Écoles en 3 ans et les Écoles en 5 ans)

On tient compte ici des nouveaux inscrits en première année d'études supérieures.

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

¹ Attention: On parle bien de l'École et non de l'Établissement (c'est-à-dire la structure qui dispose de l'autonomie morale et financière s'il y a lieu).

IV.1.a	Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'École	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
										niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
Nombre d'intégrés	Hommes	89		1		1			4	8			103
	Femmes	18				1				2			21
	Total	107		1		2			4	10			124

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur (à partir de la troisième année d'études supérieures).

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'École	CPGE (y compris ATS)	Classes préparatoires Écoles réseau (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
										Classes préparatoires	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
Nombre d'intégrés	Hommes	62		49	6	9			2	14			142
	Femmes	20	1	1	1					8		1	32
	Total	82	1	50	7	9			2	22		1	174

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

	Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
IV.4	E3A	50	52
	PT	25	12
	ATS	10	8
	CPPA	20	22
	AVENIR +	5	2
	CONCOURS PROPRE FISA	10	8
	Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		104

Autres recrutements

	Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
IV.5	DUT	288	50
	BTS	34	7
	L2	38	2
	L3	67	7
	M1	9	
	Cursus Etrangers	13	1
	AUTRES	71	3
	CONCOURS PROPRE CASABLANCA	15	12

Observatoire des flux (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2018-2019. On cherche ici à mesurer leur passage en année supérieure **dans l'École**.

	Passage en année supérieure	% d'entrés en année supérieure	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
IV.6.a	Passage en deuxième année d'études supérieures (Écoles en 5 ans uniquement)	78	12	10
IV.6.b	Passage en troisième année d'études supérieures (Écoles en cinq ans uniquement)	77	18	2

IV.6.c	Passage en quatrième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5ans)	98	2
IV.6.d	Passage en cinquième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5 ans)	98	1
IV.6.e	Passage en sixième année (ingénieurs de spécialisation)		
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les Écoles qui recrutent au bac)		5,68
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,17 Se référer aux précisions ci-après.
IV.9	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie		7

Précisions relatives aux questions IV.7 à IV.9 :

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. L'intégralité du cursus comprend la réalisation de tous les stages, de la césure et des mobilités.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

Ne pas tenir compte de l'allongement de la scolarité suite à l'attribution différée du test externe attestant du niveau B2 en anglais (TOEIC, TOEFL...).

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Boursiers		
V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux	145
V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)	103
V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires	

Handicap (pour les Écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total	
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'École	12	3	15

Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation Oui	Soutien psychologique Oui	Autres dispositifs d'accompagnement Non Si oui, précisez :
-----	--	---	-------------------------------------	---

Place des valeurs sociales dans la formation

Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)

V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	36	14400	Non
V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	12	4800	Non
V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Non	12	4800	Non
V.9	Si l'École est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :	https://cler.org/outils/formations/formation-dingenieur-energie-et-environnement/			
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	17			

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'École	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'École	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'École	Oui
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'École	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école ayant créé une entreprise ces 3 dernières années	13
VI.4	L'École est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	15

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'École / nombre total de membres délibératifs au conseil	9 / 16
VII.2	Nombre d'heures payées par l'École (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	9400
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	280
VII.4	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.1.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		91	13
	Femmes		19	3
	Total		110	16

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.1.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes	3	3	
	Femmes	1		1
	Total	4	3	1

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.1.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	59	12	4
	Femmes	7	3	1
	Total	66	15	5

VIII.1.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.1.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **22**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.2

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord	1		1
Amérique centrale et du sud			
Asie	1		1
Europe (hors France)	4	2	6
Océanie	6	2	8

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.3 Hommes		3	9
Femmes		3	2
Total		6	11

Doubles diplômés ingénieurs entrants

VIII.4	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique	22	9	31
Amérique du Nord				
Amérique centrale et du sud	3	1	4	
Asie				
Europe (hors France)		1	1	
Océanie				

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.5	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non
Oui	44	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels : Formation initiale sous statut d'apprenti

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.6.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.6.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.6.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			17
	Femmes			4
	Total			21

VIII.6.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.6.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **12**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.7	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.8	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.9	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.10	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non
			Nombre d'heures dédiées
	Oui	44	Non

VIII.11 Si l'École a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici **Non**

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	105	123
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	92	105
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	86	105
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	9	105

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

		H	F	Total		H	F	
IX.5	Avec prime	37500	36000	37000	Nb. rep.	60	7	67
		Sans prime	35000	35000	35000	Nb. rep.	60	

		H	F	Total	H	F	
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.5.	Avec prime	40000	49575			8
		Sans prime	39000	45000			

IX.7 Nombre de diplômés qui font une thèse **2**

IX.8 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros) **15100**

IX.9 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **10**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	95	108
IX.11	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	72	96
IX.12	Nombre de diplômés en CDI	74	77
IX.13	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	81	86
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	5	86
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	36000	77
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	3	3
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	36400	2
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2	2

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels : Formation initiale sous statut d'apprenti

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
--	--	--------	--

IX.19	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	5	8
IX.20	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	5	5
IX.21	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	3	5
IX.22	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	1	5

IX.23	<p>Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>		H	F	Total		H	F	
		Avec prime	39750	38000	38000	Nb. rep.	2	1	3
		Sans prime	35000	33000	34500	Nb. rep.	2	1	

IX.24	<p>Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger. Même remarque que pour la question IX.23.</p>		H	F	Total		H	F
		Avec prime				Nb. rep.		
		Sans prime				Nb. rep.		

IX.25 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.26 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.27	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	1
-------	--	---	---

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

Nombre

Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête

IX.28	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	7	9
IX.29	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	8	9
IX.30	Nombre de diplômés en CDI	5	7
IX.31	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	7	7
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	2	7
IX.33	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	34000	
IX.34	Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.35	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.36	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'École	300
-----	---	------------

X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'École	Oui
-----	--	------------

X.3	Desserte du site de l'École par transport en commun	Oui
-----	---	------------

X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	650
-----	---	------------

X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
-----	---	------------

X.6	CA annuel de la junior entreprise	
-----	-----------------------------------	--

X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	
-----	--	--

X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	50
-----	---	-----------

X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non
-----	---	------------

X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'École	48
------	--	-----------

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'École et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	L'EIGSI s'est engagée dans une démarche Qualité dès 2008 avec pour objectifs : - de donner de la visibilité à la stratégie de l'école ; - d'impliquer l'ensemble des collaborateurs en partageant des objectifs communs ; - d'améliorer en permanence le fonctionnement interne et mesurer les progrès accomplis ; - de satisfaire au mieux ses clients externes et internes. L'analyse des processus a donné lieu à la création de groupes de travail multifonctionnels, afin de clarifier les étapes de ces processus, et les indicateurs de performance et de pilotages de ceux-ci. En s'appuyant sur ses processus et indicateurs associés, l'école définit sa politique stratégique à 5 ans, communiquée largement au cours des réunions du personnel. Cette vision de l'école définit ses valeurs et axes de Politique Générale, et décrit les actions stratégiques à mener, ainsi que les objectifs visés, en termes d'indicateurs de performance. Ce plan stratégique est revu annuellement et une mesure de son efficience est faite à l'occasion du bilan quinquennal. Cette démarche fait l'objet de présentations annuelles auprès du personnel. Elle est totalement intégrée dans le fonctionnement de l'école et le cycle de l'amélioration continue est adopté par tous. Le système qualité de l'école va continuer à structurer son développement, contribuer au partage de sa vision et de ses valeurs, et ainsi donner le cap pour les prochaines années.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'École / établissement ?	Label Bienvenue en France Label Bonnes Pratiques RNCP

Particularités

Distinctions : Obtention de la note maximale au Label Bienvenue en France : 3 étoiles aux côtés des « happy few » ; Obtention du Label Bonnes Pratiques délivré par la Commission Européenne pour notre pilotage de la mobilité étudiante ; Obtention de la reconnaissance par l'Etat marocain de notre diplôme d'ingénieur EIGSI pour le campus de Casablanca.

J.O de Tokyo : Thomas GOYARD, tout juste diplômé EIGSI, s'est qualifié en planche à voile (RS X) ; Clin d'œil : Sylvain LANGRAND, ingénieur EIGSI promotion 2000 a pris le pilotage de la production de la nouvelle PlayStation ;

Nouveautés : L'EIGSI a rejoint le réseau des écoles membres d'ISAE en tant qu'école partenaire. Projet FERROCAMPUS en Nouvelle-Aquitaine formations, expérimentations, recherche dans le domaine du ferroviaire : l'EIGSI au cœur de la formation et de la recherche. Nouveau partenariat international avec le Japon (japonais une des 9 langues enseignées à l'EIGSI)

Participation de deux Doctorants à la Fabrication de respirateurs pour la Crise COVID 19

Signature du Consortium COMUTES avec 6 partenaires (CNRS, IFPEN, CEA, IFSTAR, Univ Bordeaux et UTC) pour la réalisation de campagnes de mesures sur les batteries de nouvelle génération. Création de la 100ème entreprise de l'Incubateur. Extension de l'Université E5t à l'international : Barcelone, Tunis. Démarrage des projets liés au PIA TIGA LRTZC (Territoire de Grande Ambition La Rochelle Territoire Zero Carbone).

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.
Je soussigné, **Sylvain ORSAT**, directeur / directrice de l'École **EIGSI**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.
Fait à **23/7/2020**.